

Environnement Local

- No NOV. 2011 -

La Saône-et-Loire bientôt dotée d'une unité de méthanisation

Le Syndicat mixte d'étude pour la valorisation des déchets ménagers du Nord-Est de la Saône-et-Loire (SMET NE 71), qui regroupe 271 communes et 240 000 habitants, va se doter d'une usine de tri mécano-biologique (TMB), méthanisation et compostage d'une capacité de 73 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) par an. Baptisée Eco-céa et implantée à Chagny, à 20 km au nord de Chalon-sur-Saône, elle sera construite puis exploitée pendant 5 ans par un groupement conduit par Tiru (filiale d'EDF à 51 %, de GDF-Suez à 25 % et de Veolia à 24 %), associé à la société belge OWS, conceptrice et constructrice de méthaniseurs (procédé Dranco à digesteurs verticaux en acier). Les déchets subiront une phase de tri mécano-biologique permettant de séparer la fraction fermentescible, qui sera ensuite méthanisée puis compostée pour produire un

compost conforme à la norme NFU 44051. Sur la partie non fermentescible, les matériaux recyclables (ferailles et métaux non ferreux principalement) seront extraits, la partie non recyclable étant ensuite placée en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND, ex-décharge de « classe 2 »).

Tiru assure que la qualité du compost sera « au-delà » de la norme, que le « taux de diversion » (pourcentage des déchets entrants qui n'iront pas en décharge) sera « supérieur à 50 % » et que la production de biogaz dépassera les 155 Nm³ par tonne entrant dans les digesteurs. Le SMET n'a pas encore décidé du mode de valorisation du biogaz (électricité, cogénération par production de chaleur et d'électricité, ou injection dans le réseau de GDF).